

DECISION N° 2017-438
portant nomination du responsable
de l'Unité de recherche 3 - Fécondité, famille, sexualité
et délégation de signature

La Directrice de l'Institut national d'études démographiques,

Vu le décret n° 86-382 du 12 mars 1986 modifié portant organisation et fonctionnement de l'Institut national d'études démographiques, notamment son article 11 ;

Vu le décret du 31 décembre 2015 portant nomination de Madame Magda TOMASINI en qualité de Directrice de l'Institut national d'études démographiques ;

DECIDE

Article 1 : Monsieur Arnaud REGNIER-LOILIER, directeur de recherche, est nommé responsable de l'Unité de recherche 3, en remplacement de Monsieur Laurent TOULEMON, directeur de recherche.

Article 2 : Dans la limite de ses attributions, délégation de signature lui est donnée, à l'effet de signer au nom de la Directrice de l'Ined, tous actes ou documents et notamment :

- a) les commandes nécessaires au fonctionnement de l'Unité de recherche 3 et les ordres de mission des personnels de cette Unité, d'un montant inférieur ou égal à 19 999 € HT à la date de signature de l'acte ;
- b) l'attestation du service fait pour les factures et les états de frais.

Article 3 : La présente décision prend effet le 23 novembre 2017. Elle sera notifiée à l'intéressé et publiée sur le site institutionnel de l'Ined.

Signature du délégataire
Le

Arnaud REGNIER-LOILIER

Fait à Paris, le 24 novembre 2017
La Directrice de l'Ined

Magda TOMASINI